

Expulsés, déportés, survivants, revenants. Les Juifs d'Alsace de 1933 à 1958

Nicolas Laugel, Université de Strasbourg, UMR 3400 ARCHE

Entre 1939 et 1945, les Juifs d'Alsace sont éparpillés dans la France entière soit parce qu'ils avaient été évacués en septembre 1939 ou au printemps 1940 par l'administration française ou bien parce qu'ils avaient quitté la région par leurs propres moyens, soit parce qu'ils avaient été, à partir de juillet 1940, systématiquement expulsés par les Allemands. Alors que le gouvernement français avait prévu six départements de repli pour les populations civiles en cas de conflit – Dordogne, Haute-Vienne et Indre pour le Bas-Rhin, Gers, Landes et Lot-et-Garonne pour le Haut-Rhin –, les populations juives de la région se trouvent, à l'automne 1940, dans plus de trente départements, la plupart au sud de la ligne de démarcation. Si ce phénomène n'est pas propre aux Juifs, il n'en demeure pas pour autant inintéressant dans la mesure où, comme le rappelle Jacques Semelin, « Cette mobilité des individus stigmatisés comme juifs constitue un phénomène remarquable, qui n'a pas été suffisamment étudié pour lui-même, dans sa durée et inflexions chronologiques » (Semelin, 2022, p. 34). D'emblée, des questions de mobilités, en plus de celles imposées par le gouvernement français ou celles forcées dues aux politiques de nazification de l'Alsace, se posent.

S'il existe déjà des travaux d'histoire régionale sur la Shoah englobant, de fait, des Juifs originaires d'Alsace, aucun ne s'intéresse aux Juifs d'Alsace en tant que groupe. De plus, les études, qu'elles soient nationales, régionales ou locales se focalisent largement sur les mécanismes de la persécution ainsi que sur la déportation des populations juives de France et peinent à sortir de leur cadre géographique et celles qui retracent des trajectoires – le plus souvent familiales ou individuelles – portent bien souvent sur des individus déportés. Pour nécessaires et importants qu'ils soient, ces travaux – parce qu'ils considèrent surtout des cas pris isolément – ne permettent pas de comparaison ni de mise en regard des destinées à plus grande échelle. Ma thèse propose de renverser la perspective. D'une part, parce que je travaille sur des individualités qui forment un groupe, celui des réfugiés Juifs d'Alsace et d'autre part, parce que les membres qui le composent ont très majoritairement survécu. Sur au moins 1 037 personnes se déclarant « israélites » en 1936, 107 victimes – fusillées et déportées – ont pour l'instant été identifiées, soit environ 10,3 % de l'ensemble. L'ambition de cette recherche est donc d'écrire l'histoire de ces personnes au « ras du sol » en suivant leurs trajectoires spatiales et sociales de la façon la plus complète possible, à travers les archives

administratives, les sources du for privé et la culture matérielle : de leur départ d'Alsace jusqu'à leur retour – ou non – pour ceux qui ont survécu et pour ceux qui ont été déportés, jusqu'à leur arrestation.

Retracer ces trajectoires, c'est reconstituer ces réseaux et ces parcours à l'échelle locale, nationale et transnationale, mais aussi replacer l'histoire de la persécution des Juifs d'Alsace dans un temps plus long que celui des seules années de guerre, en les envisageant de 1933 à 1958, afin d'écrire une histoire non plus exclusivement à l'échelle des décideurs, mais avant tout à celle des victimes, des survivants et des revenants. Les Juifs d'Alsace ont été confrontés dès 1933 à la montée de l'antisémitisme, largement alimenté par l'afflux de réfugiés Allemands dans la région ; leur appréciation de la persécution de ces étrangers a joué un rôle déterminant dans leurs propres stratégies à compter de 1939. J'ai choisi comme borne ultime de cette recherche l'inauguration officielle de la Synagogue de la Paix en 1958, qui constitue un véritable tournant dans le judaïsme d'Alsace. L'édifice ne représente pas simplement un temple, mais un centre communautaire, introduisant de fait de nouvelles pratiques et une nouvelle façon de vivre le judaïsme.

Ces parcours étudiés à l'aune d'une nouvelle historiographie qui a démontré que les réseaux d'interconnaissance, de socialisation, d'engagements, les parcours matrimoniaux, professionnels ou encore migratoires d'avant le conflit représentaient des variables déterminantes pour expliquer les décisions opérées pendant la guerre permettent de mettre en lumière les perceptions qu'avaient les Juifs d'Alsace des événements ainsi que leurs choix, et ce faisant de saisir la multiplicité des trajectoires de persécution. Parlant des enfants cachés, Annette Wiewiorka expliquait que « L'histoire de la survie hors de l'action des organisations juives reste très largement à écrire, malgré les éclairages pénétrants donnés par Asher Cohen ou Renée Poznanski. Écriture particulièrement difficile, car elle est de fait la juxtaposition de multiples histoires individuelles ou familiales » (Wiewiorka, 1998, p. 236). Si le constat est vrai pour le sauvetage des enfants, il l'est également pour tous les autres qui ont survécu en dehors des organisations juives. De cette diversité des parcours, on ne peut s'en emparer qu'en adoptant une démarche multi-biographique, et c'est là un des enjeux fondamentaux de cette thèse.

Si le parti est pris de se situer du côté des victimes plutôt que de celui des bourreaux, leurs parcours ne peuvent être compris sans prendre en compte le contexte dans lequel ils s'inscrivent. Les Juifs d'Alsace semblent former un groupe particulier – sans pour autant être privilégié – faisant par moment l'objet de mesures spéciales. Alors qu'en septembre 1942, une partie des Juifs de Clermont-Ferrand est expulsée, les Alsaciens-Lorrains sont bénéficiaires

d'une exemption (Kaspi, 1991, p. 157). Ainsi aussi en 1943, lorsque les Juifs d'Alsace-Lorraine sont exemptés de service dans l'organisation de travail forcé Todt, car leur qualité d'Alsaciens-Lorrains prime sur celle de Juifs (Archives d'Alsace – site de Colmar, 39 W 13).

Par la population et leurs mobilités qu'elle considère, cette thèse propose ainsi une nouvelle histoire de la Shoah en France – les monographies régionales étant largement circonscrites géographiquement aux frontières administratives des espaces étudiés occultant de fait l'aspect fondamental de la mobilité des personnes concernées et temporellement aux seules années de guerre. C'est donc une histoire de survie écrite à hauteur d'hommes, de femmes et d'enfants à l'échelle de plusieurs départements. En somme, des individualités envisagées comme telles, mais qui forment un groupe.

La famille Bloch de Strasbourg

Avant la Seconde Guerre mondiale, les Bloch habitent à Strasbourg. C'est une famille de la petite bourgeoisie intellectuelle aux aspirations sionistes. Le père, Myrtil, est né en 1883 à Wintzenheim (Haut-Rhin) dans une famille de commerçants.



Figure 1. La famille Bloch à Wintzenheim en 1903. De gauche à droite : Jacques, Léon, Myrtil, Adrian, Octavie et sa sœur Julia.

Il est, jusqu'à ses onze ans, scolarisé à la *Volksschule* – littéralement « école du peuple » qui désigne communément l'école primaire – de son village, puis de 1894 à 1901 au *Gymnasium* – lycée – de Colmar et enfin à celui de Guebwiller où il passe l'examen d'état en juillet 1903. Il étudie ensuite à la *Friedrich Wilhelms Universität* de Berlin et pour finir à l'Université de Strasbourg, à l'époque *Kaiser-Wilhelm-Universität Straßburg*, où il obtient son diplôme d'enseignant du secondaire en 1909. Il est mobilisé en août 1914 dans un régiment d'infanterie jusqu'en décembre 1918 et prend part à des combats de position à Mława (Pologne actuelle). En 1920, il se marie à Andrée Rosalie (née Lévy en 1897 à Wissembourg). Myrtil enseigne au lycée Kléber, au moins depuis 1933, jusqu'au début de la guerre. De leur union naissent trois enfants : Ève l'aînée (1921 à Strasbourg), Georges le cadet (1922 à Strasbourg) et Léon le benjamin (1926 à Strasbourg).

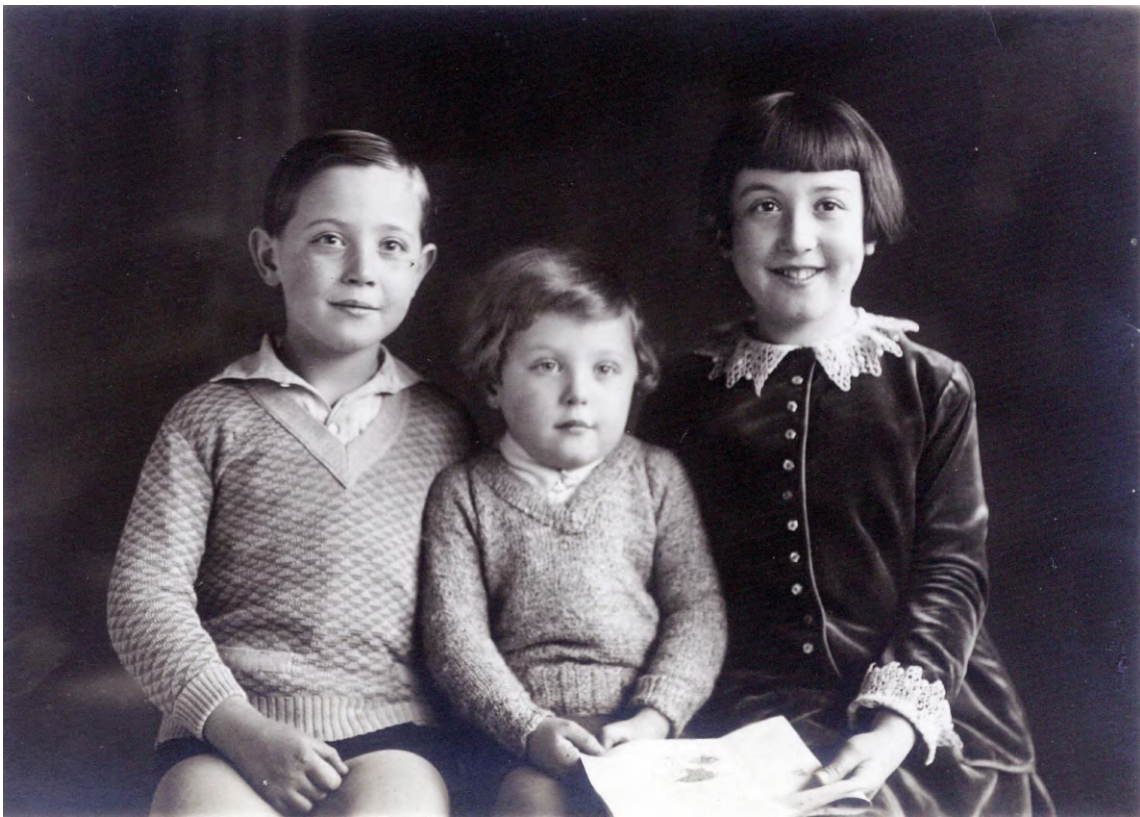


Figure 2. De gauche à droite : Georges, Léon et Ève.

Au-delà de son parcours universitaire, c'est son parcours intellectuel et militant qui apparaît comme particulièrement intéressant. Il est, dans les années 1920, membre de la commission administrative de la synagogue consistoriale du quai Kléber, mais c'est surtout en tant que président du groupement local du KKL (Fonds national juif) qu'il s'illustre. Le sionisme alsacien trouve ses racines auprès de la jeunesse juive allemande à la veille de la

Première Guerre mondiale. Il est ainsi probable que Myrtil ait été gagné aux idées sionistes lors de son passage à l'université de Berlin. Dans l'entre-deux-guerres, le sionisme politique « militant » est avant tout l'apanage d'une élite intellectuelle : la grande majorité des Juifs d'Alsace ne voient la terre d'Israël que comme une réalité lointaine dont la dimension n'est que symbolique. Sa femme Andrée joue également un rôle très actif dans le mouvement sioniste féminin *Ghaleï* (Groupement de femmes travaillant pour la Palestine). Leurs trois enfants baignent naturellement dans cette atmosphère juive et sont toutes et tous membres des Éclaireurs israélites de France (EI).



Figure 3. Georges, Ève et Léon en uniforme d'EI dans le jardin familial en 1933.

En août 1938, l'incertitude des événements couplée à l'appréciation de la persécution de leurs coreligionnaires venus se réfugier en Alsace depuis 1933, les pousse à se réfugier une première fois dans les Vosges à 90 kms de Strasbourg. La conférence de Munich des 29 et 30 septembre calme les tensions et la famille rentre à Strasbourg. À la fin de l'été 1939, ils décident encore une fois, face à l'incertitude de la situation, de se replier dans les Vosges. Ils ne suivent ainsi pas le vaste mouvement d'évacuation de la ville de septembre 1939. Ils finissent par

rejoindre Bordeaux, où Myrtil a été muté au lycée Montaigne. Ils y retrouvent quelques juifs alsaciens et la fratrie Bloch continue autant que possible à poursuivre leurs activités au sein des ÉI. La débâcle précipite cependant les événements. Ils sont rejoints entre le 18 et le 22 juin 1940 par des oncles, tantes et cousins. Quand la France est découpée en deux, une partie de la famille qui était venue se réfugier à Bordeaux décide de quitter la zone occupée pour la zone dite « libre ». Andrée, Myrtil et leurs enfants restent en zone occupée.



Figure 4. Bordeaux 1941. De gauche à droite : Léon, Ève, Myrtil et Andrée

En tant que professeur, le statut du 3 octobre 1940 interdit à Myrtil de continuer à exercer sa profession. Au même moment, Georges part à Paris pour suivre ses études à l'institut Agronomique et, un an plus tard, en octobre 1941, c'est Ève qui part pour l'École d'enseignement supérieur Ménager et Agricole de Coëtlogon près de Rennes. Seul Léon continue ainsi son parcours à Bordeaux.

En 1942, les mesures antisémites s'intensifient. Le 29 mai, les Juifs âgés de plus de six ans doivent porter l'étoile jaune. Vers le mois de juin ou de juillet 1942, Myrtil et Andrée évoquent la possibilité de quitter la zone occupée. Le 16 juillet, Georges est arrêté dans le Maine-et-Loire. Sans nouvelles de leur fils, Myrtil, Andrée, Léon et Ève – qui était revenue il y a peu – s'enfuient en zone dite « libre ». Ils arrivent à Moissac (Tarn-et-Garonne).

Les parents sont arrêtés en juillet 1943. Seul les deux enfants en réchappent. Ève qui est à ce moment-là dans une ferme-école des EI, entre dans la clandestinité jusqu'à la fin de la guerre. Après l'arrestation de ses parents, Léon rejoint quant à lui une ferme école de l'ORT. À la fin de l'été il est envoyé dans une ferme des environs. Il reprend ses études avant d'entrer en avril 1944 dans la clandestinité. Il se rend alors chez un curé de La Jonchère qui le conduit dans une grande maison avec une dizaine d'autres Juifs. Après 4 ou 5 mois, ils sont tous dispersés dans les fermes des environs. Pendant tout ce temps ils sont suivis par une organisation juive clandestine qui veille sur eux. Ève et Léon sont les seuls à survivre de la famille.

L'étude des trajectoires de la famille Bloch montre qu'il est important de replacer la persécution des Juifs dans un temps plus long que celui des seules années de guerre. Il est impossible de comprendre les parcours de vies pendant la guerre sans prendre en compte les différents réseaux de connaissance, de socialisation et d'engagements dans lesquels s'inscrivent les familles avant le début du conflit. Cela est flagrant dans le cas de la famille Bloch, car après la disparition des parents ce sont les réseaux « militants » tissés avant-guerre qui assurent en partie, puis totalement le suivi et la survie des enfants Bloch.

La famille Lemmel de Haguenau



Sur ces quatre photos nous apercevons Simon Lemmel et son magasin à Limoges pendant la guerre. Simon Lemmel est né à Struth (Bas-Rhin) en 1885 dans une famille de paysans. Il arrive à Haguenau en 1912 pour y ouvrir un magasin de tissus. Le 17 mai 1940, il part avec sa famille pour Limoges. Bien qu'il quitte Haguenau au moment de l'évacuation de la ville, il ne suit pas ses concitoyens dans l'« exil » puisque ces-derniers sont dirigés dans le département des Vosges. À Limoges, il ouvre, comme à Haguenau, un commerce de confection. Il quitte la ville, comme me l'a indiqué son petit-fils dans un témoignage manuscrit, à la fin 1941, début 1942, car il n'était pas, selon ses mots, bien vu qu'ils aient un magasin. L'aryanisation économique est en effet étendue à partir du 22 juillet 1941 à la zone dite « libre »

et à partir du 2 novembre, les Juifs ne peuvent, sans autorisation préalable, acquérir un fonds de commerce. Le départ de Limoges de Simon Lemmel correspond peu ou prou à la mise en place de ces mesures antisémites. La dernière photo qui est datée du 6 décembre 1944 montre d'ailleurs clairement que son magasin a fait l'objet d'une procédure d'« aryansisation » : c'est la même boutique, seul le nom a changé. Elle suggère aussi un retour à Limoges après sa libération (21 août 1944) et contraste avec la troisième photo prise à Rilhac en août 1943 : il a quitté la ville pour un petit village au nord de Limoges afin de se cacher. On le voit en tenue de paysan : il travaille et subsiste comme il le peut. Le contraste est saisissant entre cette photo et les deux premières. Elles montrent les conséquences réelles et concrètes de la législation antisémite et nous éclairent sur la diversité des parcours durant la guerre. Elles donnent à voir une histoire de la persécution qui n'est pas celle uniquement de la déportation et une autre histoire de la survie qui n'est pas celle uniquement des organisations juives de sauvetage.

Conclusion

Ces parcours témoignent de la grande diversité des trajectoires des Juifs d'Alsace pendant la guerre. Aussi éclairantes soient-elles, ces histoires individuelles et familiales doivent toutefois être mises en regard d'autres afin de pouvoir saisir la multiplicité des expériences de persécution. La consultation des archives administratives – recensements, listes et fichiers d'enregistrement des réfugiés – permet d'accéder à des données générales et indispensables sur les trajectoires des individus composant mon groupe. La mise en comparaison de ces informations, en tenant compte des différents profils, rend possible l'analyse des comportements des Juifs d'Alsace face à la persécution, afin d'en dégager les similitudes et les différences. La réduction de la focale sur des cas plus précisément documentés et analysés permet, quant à elle, d'incarner la variété de ces trajectoires et d'écrire une histoire dynamique.